



Arrêté CONC_2024_91

Le Président,
Georges CRISTIANI

ARRÊTE DU PRÉSIDENT

Aix-en-Provence, le 17 décembre 2024,

Arrêté portant mise à jour de la liste d'accès au grade d'animateur territorial, session 2023.

Le Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale des Bouches-du-Rhône,

- **VU le Code général de la fonction publique,**
- **VU la loi n°2016-483 du 20 avril 2016** relative à la déontologie et aux droits et obligations des fonctionnaires,
- **VU la loi n°2021-689 du 31 mai 2021 modifiée** relative à la gestion de la sortie de crise sanitaire,
- **VU l'ordonnance n°2020-1694 du 24 décembre 2020 modifiée** relative à l'organisation des examens et concours pendant la crise sanitaire née de l'épidémie de Covid-19,
- **VU l'ordonnance n°2021-1574 du 24 novembre 2021** portant partie législative du Code général de la fonction publique,
- **VU le décret n°2007-196 du 13 février 2007** relatif aux équivalences de diplômes requises pour se présenter aux concours d'accès aux corps et cadres d'emplois de la Fonction Publique,
- **VU le décret n°2013-593 du 5 juillet 2013 modifié** relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la Fonction Publique Territoriale,
- **VU le décret n°2013-908 du 10 octobre 2013 modifié** relatif aux modalités de désignation des membres des jurys et des comités de sélection pour le recrutement et la promotion des fonctionnaires relevant de la Fonction Publique de l'État, de la Fonction Publique Territoriale et de la Fonction Publique Hospitalière,
- **VU le décret n°2010-329 du 22 mars 2010 modifié** portant dispositions statutaires communes à divers cadres d'emplois de fonctionnaires de la catégorie B de la fonction publique territoriale,
- **VU le décret n°2011-558 du 20 mai 2011 modifié** portant statut particulier du cadre d'emplois des animateurs territoriaux,
- **VU le décret n°2011-559 du 20 mai 2011 modifié** fixant les modalités d'organisation des concours pour le recrutement des animateurs territoriaux,

- **VU le décret n°2020-523 du 4 mai 2020** relatif à la portabilité des équipements contribuant à l'adaptation du poste de travail et aux dérogations aux règles normales des concours, des procédures de recrutement et des examens en faveur des agents publics et des candidats en situation de handicap,
- **VU le décret n°2020-1695 du 24 décembre 2020 modifié** pris pour l'application des articles 7 et 8 de l'ordonnance n°2020-1694 du 24 décembre 2020 modifiée relative à l'organisation des examens et concours pendant la crise sanitaire née de l'épidémie de Covid-19,
- **VU le décret n°2021-376 du 31 mars 2021** pris en application de l'article 36 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale en vue de limiter l'inscription d'un candidat à un concours permettant l'accès à un emploi du même grade organisé simultanément par plusieurs centres de gestion,
- **VU le décret n°2022-122 du 4 février 2022** prorogeant l'application des dispositions relatives à l'organisation des examens et concours d'accès à la fonction publique pendant la crise sanitaire née de l'épidémie de Covid-19,
- **VU le décret n°2022-529 du 12 avril 2022** portant adaptation temporaire d'épreuves de certains concours de la fonction publique territoriale en application de l'article 7 de l'ordonnance n°2020-1694 du 24 décembre 2020 modifiée relative à l'organisation des examens et concours pendant la crise sanitaire née de l'épidémie de Covid-19 notamment son article 2,
- **VU l'arrêté du 19 juin 2007** fixant la liste des concours et les règles de composition et de fonctionnement des commissions d'équivalences de diplômes pour l'accès aux concours de la Fonction Publique Territoriale,
- **VU l'arrêté du 26 juillet 2007** fixant les équivalences de diplômes requises pour se présenter aux concours d'accès aux corps et cadres d'emplois de la Fonction Publique subordonnés à la possession de diplômes ou titres sanctionnant un niveau d'études déterminé relevant d'une formation générale ou de plusieurs spécialités de formation,
- **VU le recensement des besoins** effectué par les Centres de Gestion de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur,
- **VU l'arrêté 2022_CONC_61 du 17 octobre 2022** portant ouverture par le Centre de gestion des Bouches-du-Rhône pour le compte des Centres de gestion de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur des concours externe, interne, interne spécial et troisième concours d'accès au grade d'animateur territorial, session 2023,
- **VU l'arrêté 2023_CONC_74 du 29 août 2023** portant composition du jury des concours externe, interne, interne spécial et troisième concours d'accès au grade d'animateur territorial, session 2023,
- **VU l'arrêté 2023_CONC_75 du 29 août 2023** portant organisation de l'épreuve écrite des concours externe, interne, interne spécial et troisième concours d'accès au grade d'animateur territorial, listes des candidats admis à concourir, noms des correcteurs de copies et fixant la date de réunion du jury d'admissibilité, session 2023,
- **VU l'arrêté 2023_CONC_88 du 18 septembre 2023** modifiant l'arrêté CONC_2023_74 du 29 août 2023 portant composition du jury des concours externe, interne, interne spécial et troisième concours d'accès au grade d'animateur territorial, session 2023,
- **VU l'arrêté 2023_CONC_89 du 19 septembre 2023** modifiant l'arrêté 2023_CONC_75 portant organisation de l'épreuve écrite des concours externe, interne, interne spécial et troisième concours d'accès au grade d'animateur territorial, listes des candidats admis à concourir, noms des correcteurs de copies et fixant la date de réunion du jury d'admissibilité, session 2023,

- **VU l'arrêté 2023_CONC_105 du 23 novembre 2023** portant listes des candidats admissibles aux concours externe, interne, interne spécial et troisième concours d'accès au grade d'animateur territorial, fixant les dates et lieu de déroulement de l'épreuve obligatoire d'admission, la liste des examinateurs associés ainsi que la date de réunion du jury, session 2023,
- **VU l'arrêté 2023_CONC_111 du 20 décembre 2023** portant établissement de la liste d'aptitude d'accès au grade d'animateur territorial,
- **Considérant** la délibération du jury d'admission des concours externe, interne, interne spécial et troisième concours d'accès au grade d'animateur territorial, session 2023.

ARRÊTE

ARTICLE 1 : La liste d'aptitude d'accès au grade d'animateur territorial mise à jour le 17 décembre 2024 est arrêtée conformément au document annexé au présent arrêté.

ARTICLE 2 : Le présent arrêté pourra faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Marseille dans le délai de 2 mois à compter de la date de sa publication.

ARTICLE 3 : La Directrice du CDG 13 est chargée de l'application du présent arrêté dont ampliation sera transmise à Monsieur le Préfet du Département des Bouches-du-Rhône.



Georges CRISTIANI



LISTE D'APTITUDE D'ACCES AU GRADE D'ANIMATEUR TERRITORIAL

Candidats
AGOSTINI / AGOSTINI Stéphanie
ALBERTO / ALBERTO Sylvain
ALLAIS / ALLAIS Guillaume
ANTOLINO / ANTOLINO Damien
BARACHINI / BARACHINI Léa
BARUCHELLO / BARUCHELLO Cédric
BINI / BINI Florence
BLOCQUEL / BLOCQUEL Amandine
BROITMANN / BROITMANN Damien
BRUN / BRUN Mélanie
CARTAL / CARTAL Olivia
CHAZE / BERTHAULT Leslie
CRENDAL / CRENDAL Marine
DANGIN / DANGIN Lucile
DI COSTANZO / DI COSTANZO Émilie
DUMAS-MITON / DUMAS-MITON Anne
DURAND / DURAND Marine
DURAND / DURAND Nicolas
EVIN / EVIN Emmanuelle
FAITOT / MALLIA Lydie
FERRAND / FERRAND Ameline
GEREAUD / DI CARLO Aurélie

Mise à jour le 17 décembre 2024



LISTE D'APTITUDE D'ACCES AU GRADE D'ANIMATEUR TERRITORIAL

Candidats
GIUSTINIANI / GIUSTINIANI Sophie
GOBINDRAM-ISRAEL / GOBINDRAM-ISRAEL Johann
GRAZZINI / ARRIGHI Roxane
GUIGOU / GUIGOU Laura
GUILLEMIN / GUILLEMIN Marine
HAKIMI / HAKIMI Mohsen
LEGROS / LEGROS Céline
MANZI / MANZI Alexandre
MARRE / MARRE Camille
MIGLIORINI / MIGLIORINI Simon
OLIVESI / POLI Laetitia
OUILLOU / OUILLOU Elodie
PAOLI / PAOLI Margaux
PAUCHARD / PAUCHARD Sylvain
PAVAN / DUTRA TINE E SILVA Camila
PIEYRE-BONNIOL / PIEYRE Margaux
RAMOND / RAMOND Nathalie
RANIERI-PEREIRA / RANIERI Alexandre
REINHARD-RIBOU / REINHARD-RIBOU Christel
ROUCHON / ROUCHON Jérémy
SAVINI / SAVINI Eva
SEIGNOUR / SEIGNOUR Patrick

Mise à jour le 17 décembre 2024



CENTRE DE GESTION DE LA
FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE
BOUCHES-DU-RHÔNE

Pôle Emploi Territorial
Service Concours

Envoyé en préfecture le 08/01/2025

Reçu en préfecture le 08/01/2025

Publié le 08/01/2025

ID : 013-281300038-20241217-CONC_2024_91-AR



LISTE D'APTITUDE D'ACCES AU GRADE D'ANIMATEUR TERRITORIAL

Candidats
SOUTOUL / SOUTOUL Emilie
VENTURELLI / VENTURELLI Fabio
VOLLE / VOLLE Charlotte
ZERGDJENAH / ZERGDJENAH Myriam
ZUNINO / ZUNINO Louis

Mise à jour le 17 décembre 2024

www.cdg13.com

Les Vergers de la Thumine
- CS10439
Boulevard de la Grande
Thumine
13098 Aix-en-Provence
Cedex 02
tél. 04 42 54 40 60 fax. 04
42 54 40 61